

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
SAVOIE

COMMUNE DE
LE MONTCEL

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
14	9	13

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 JUIN 2022

DATE DE LA CONVOCATION
07/06/2022

L'an Deux Mille vingt deux et le 13 juin à 19 heures 30

DATE D'AFFICHAGE
07/06/2022

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'Antoine HUYNH, Maire.

Présents : Antoine Huynh, Frédéric Thomas, Peggy Viola, Clarence Appell, Brigitte Simon, Joseph Bracco, Patrick Bastien, Fabrice Mermin, Carlos Coelho, Sandra Fiorèse, Nathalie Jacquier, Cyril Durand

Absents et excusés : Jean-Christophe Eichenlaub, Peggy Viola (pouvoir à Clarence Appell), Carlos Coelho (pouvoir à Antoine Huynh), Benjamin Bou Aziz (pouvoir à Sandra Fiorèse), Patrick Bastien (pouvoir à Cyril Durand),

DELIBERATION N°2 : Maintien des demandes de subvention au FDEC pour la prochaine programmation

La commune a sollicité l'aide du Département au titre du FDEC pour les opérations suivantes :

- Rénovation de l'éclairage public
- Création d'un arrosage intégré sur le terrain de foot
- Acquisition d'une saleuse
- Assistance à maîtrise d'ouvrage performance énergétique pour la réhabilitation thermique de la mairie et de la salle polyvalente

En raison du grand nombre de dossiers en attente de financement, la Commission permanente, lors de sa séance du 13 mai 2022, n'a pas été en mesure de retenir ces opérations pour la programmation 2022. L'aide du FDEC a été accordé uniquement pour le projet d'aménagement du Nid et s'élève à 68 000 € qui seront versés en 2 fois, 34 000 € en 2022 et 34 000 € en 2023.

Toutefois, afin de maintenir ces demandes pour la prochaine programmation, il convient de prendre une délibération dès que possible et au plus tard le 30 novembre de l'année en cours.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de maintenir les demandes de subvention des opérations citées ci-dessus pour la prochaine programmation.

Fait à le MONTCEL, le 13 juin 2022

Le Maire,
Antoine HUYNH

Certifié exécutoire Antoine HUYNH,
Le Maire
Transmis en préfecture, le 13 juin 2022
Publié, le 13 juin 2022

